

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

jeudi 15 mars 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

L'abbé Schmidberger matraque pendant 9 heures les abbés allemands de la FSSPX sur le *Motu Proprio* de Ratzinger

L'abbé Schmidberger exige des clercs des preuves d'enthousiasme pour Ratzinger et son *Motu Proprio* !
Il exige l'exposition de la photo de l'apostat Ratzinger dans tous les prieurés !



Et pourquoi pas cette photo dans tous les prieurés ? Convient-elle à l'abbé Schmidberger ?

Nous apprenons de source autorisée que l'abbé Schmidberger vient de réunir tous les prêtres du District d'Allemagne de la FSSPX pendant une session plénière les 5, 6 et 7 mars 2007 à Stuttgart.

L'ABBE SCHMIDBERGER VEUT METTRE L'EMBARGO SUR TOUT DEBAT INTERNE A LA FSSPX

Au cours de cette session, l'abbé Schmidberger a annoncé que le *Motu Proprio* de Ratzinger devait paraître avant Pâques.

Il a exigé la fin de toute discussion interne au sein de la FSSPX.

Il a ordonné l'alignement inconditionnel, au garde-à-vous, de tous les abbés pour faire bloc derrière son ami l'abbé apostat Ratzinger et ainsi « aider » et soutenir le courage et l'audace « du Pape ».

Il ne tolérera donc aucune discussion qui puisse faire ombrage à cette mobilisation de la FSSPX en bloc derrière Ratzinger.

Pourtant l'abbé apostat Ratzinger a été qualifié d'hérétique (preuves à l'appui) par l'assemblée durant les trois jours de session.

L'abbé Schmidberger voudrait donc aligner tous les prêtres et les prieurés de la FSSPX comme un régiment prussien au garde-à-vous derrière un hérétique (doublé d'un apostat) à qui elle devrait obéir ?

NEUF HEURES DE LAVAGE DE CERVEAU SUR LE MOTU PROPRIO. L'ABBE SCHMIDBERGER CONTREDIT-IL MGR FELLAY ?

Pendant les 3 jours, l'abbé Schmidberger a bombardé les prêtres de la FSSPX d'une propagande sur le *Motu Proprio* pendant un total de 9 heures.

Il exige absolument que les prêtres de la FSSPX manifestent de façon visible leur soumission et leur bonne volonté envers Ratzinger et le *Motu Proprio*.

Il a exigé que la photo de Ratzinger soit affichée de façon ostensible dans chaque prieuré comme « preuve de bonne volonté ».

Ses arguments ne sont aucunement théologiques - **il n'en a cure** - mais d'ordre simplement sentimental ou émotionnel. En voici un florilège :

« *C'est maintenant ou jamais* » (NDLR : argument déjà opposé à l'abbé de Cacqueray par l'abbé Lorans le 27 septembre 2006 à Paris)

« *Nous avons un bon pape bien pieux* »

« *Nous sommes obligé de venir au secours du pape qui est entouré de franc-maçons* » ! (sic)

Ces arguments ont déjà été donnés par les infiltrés en France dans les diverses manifestations où ils sont intervenus.

Cela démontre, même pour un esprit un peu simple, la coordination **occulte** qui existe entre eux, ce que nous avons symbolisé par l'expression « *Orchestre noir* » (cf. Message VM¹ sur le sujet).

Selon l'abbé Schmidberger tout serait déjà signé, le *Motu Proprio* serait prêt, mais s'il ne sort pas ce serait en raison de l'opposition des évêques français (entre autres), **mais surtout en raison de la forte opposition des laïcs et des prêtres de la FSSPX !**

Il déplore le manque d'enthousiasme, et il ordonne aux prêtres allemands de manifester le leur !

L'abbé Schmidberger veut des preuves d'enthousiasme.

Mais Mgr Fellay a tenu un tout autre discours lors des 30 ans de Saint Nicolas du Chardonnet à Paris le 18 février 2007. Il a expliqué que le *Motu* ne « changerait rien » pour la FSSPX, que tout accord signifierait « le suicide du combat de la FSSPX ».

L'abbé Schmidberger se place-t-il au-dessus de Mgr Fellay ? Se juge-t-il intouchable ? Visiblement, il se considère comme un homme qui n'a de compte à rendre à personne, puisque'il n'hésite pas à rassembler la totalité des prêtres allemand de la FSSPX à Stuttgart pour leur tenir le discours inverse de celui de Mgr Fellay à Paris.

L'ABBE SCHMIDBERGER VEUT FAIRE L'IMPASSE SUR TOUTE DISCUSSION THEOLOGIQUE AU SUJET DES SACRES CONCILIAIRES

L'abbé Schmidberger, tout comme l'abbé Laguérie devenu un rallié, **se réfugie derrière l'article – pourtant amplement réfuté mondialement - du Père Pierre-Marie d'Avrillé de novembre 2005 sur les sacres**

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-23-A-00-Orchestre_noir_de_la_FSSPX_V3.pdf

La question de l'invalidité des ordinations conciliaires et des réordinations a été abordée, puisque du fait de la distribution du kit de Saint Pie V en DVD, de prétendus « prêtres » conciliaires viennent dans les prieurés de la FSSPX en Allemagne pour apprendre le rite de Saint Pie V, posant ainsi concrètement aux prieurs le problème de conscience de la validité des ordinations de ces nouveaux venus, et donc de la réalité de leurs pouvoirs sacramentels et sacrificiels catholiques.

L'abbé Schmidberger a déclaré que la question de la validité sacramentelle de la nouvelle pseudo-forme conciliaire de la consécration épiscopale promulguée le 18 juin 1968 par Montini-PaulVI, totalement inventée par le trio démoniaque Bugnini :.-Lécuyer-DomBotte, aurait été « *définitivement tranchée* » par le Père Pierre-Marie d'Avrillé ! (sic)

Paraissant ainsi prendre ouvertement ses auditeurs pour des attardés ignorants et désinformés, il passe entièrement sous silence les réfutations complètes² des spécialistes en matière de Liturgie Catholique, de Théologie morale sacramentelle, de Linguistique, de Paléographie et d'Histoire, diffusées depuis un an publiquement et mondialement de cette pseudo-démonstration de prétendue validité sacramentelle signée du Père Pierre-Marie et de ses erreurs historiques et théologiques grossières.

Il fait ainsi fi de la complète *réfutatio* du texte signé par Avrillé qui n'est autre que la pseudo-démonstration de validité du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 élaborée par Dom Botte et le Père Lécuyer, ennemi personnel de Mgr Lefebvre, sous l'autorité du Frère maçon Annibale Bugnini :., nommé à cet effet par Montini-Paul6.

La discussion théologique ne l'intéresse nullement, et il cherche à la fuir à tout prix en manifestant ainsi ouvertement par un caporalisme peu soucieux de vérité théologique tout son mépris dans lequel il tient manifestement ces questions et ceux qu'elles concernent directement : ses collègues prêtres de la FSSPX.

L'ABBE SCHMIDBERGER INVOQUE MEME UNE REFERENCE BIDON QU'IL PRETE AU R.P. HERIBERT JONE POUR JUSTIFIER LES REORDINATIONS DANS LA FRATERNITE « POUR MOTIF PSYCHOLOGIQUE » ! (SIC)

L'abbé Schmidberger prétendrait justifier la pratique des réordinations des faux prêtres conciliaires dans la FSSPX pour « *motifs psychologiques* » ! (sic), c'est-à-dire des motifs psychologiques qui viseraient à calmer la conscience du demandeur ou à apaiser les inquiétudes des fidèles.

Si cela est bien exact, mais que ce prêtre retourne à ses traités de Théologie morale sacramentelle, et qu'il y apprenne ce qu'il semble n'avoir jamais appris !

Cela lui éviterait de prononcer sentencieusement de telles fariboles sur un sujet aussi grave devant ses collègues terrorisés.

Un tel propos est injustifiable.

Une réordination qui serait faite pour « motif psychologique » serait un pur sacrilège au regard des normes de la Théologie morale sacramentelle catholique. Ce serait un grave péché de la part de l'ordinand comme de celle de l'ordonnateur.

Et afin de faire taire toute discussion, il aurait prétendu que la réordination « *pour des raisons psychologiques* » était justifiée par la théologie morale du R.P. Heribert Jone.

Or, après vérification des ouvrages de théologie morale de ce dernier, il apparaît bien évidemment que le R.P. Heribert Jone n'a nullement écrit de telles billevesées nulle part !

Voilà la méthode de gouvernement de l'abbé Schmidberger, dès qu'une objection théologique lui est faite, il ne la prend pas en compte, **mais saute sur n'importe quelle pseudo-citation qu'il invente sur le champ en se payant ainsi la tête de ses interlocuteurs pour mieux se dérober !**

² Voir les travaux du CIRS, ainsi que les études de l'abbé Cekada sur <http://www.rore-sanctifica.org>

Il escompte bien avoir ainsi définitivement enterré le sujet au cours du déroulement des séances formelles, faisant comprendre que le sujet ne devait désormais plus être soulevé en exigeant que l'on passe à autre chose.

Peut-on être plus méprisant pour ses confrères prêtres de la Fraternité ?

LE MEPRIS TOTAL DE L'ABBE SCHMIDBERGER POUR SES CONFRERES QU'IL TRAITE COMME DES MOUTONS APEURES.

En inventant de fausses références, en invoquant une fausse prétendue démonstration (celle d'Avrillé), amplement réfutée mondialement depuis plus d'un an, face aux légitimes interrogations des prêtres qui ne veulent pas être responsables de l'administration aux fidèles de sacrements douteux, donc invalides selon les normes de la théologie morale sacramentelle catholique (tutorisme), l'abbé Schmidberger se comporte comme un pasteur autoritaire qui n'a aucun souci du salut des âmes, et laisse à travers ses dérobades deviner, son mépris le plus total pour ses confrères placés sous ses ordres et qui posent des questions légitimes qui honorent leur Foi catholique. A qui l'abbé Schmidberger rend-t-il des comptes ?

Il agit comme s'il avait affaire à un troupeau de moutons sans esprit critique, dont il espère n'avoir rien à craindre car sachant qu'ils lui doivent obéissance.

Si son mépris à l'égard des clercs transparait ici nettement dans sa façon de traiter la question des réordinations, son mépris du salut des fidèles et de la question de leur salut est tout aussi patent.

Qu'importe pour lui que les fidèles ne reçoivent pas des sacrements valides, ce n'est pas son souci !

Si c'était son souci, comme cela a toujours été le cas dans l'Eglise pour de bons pasteurs soucieux du salut du troupeau des âmes, il appliquerait le tutorisme, il ne tolérerait aucun doute dans les ordinations, il étudierait sérieusement la question du nouveau rite de consécration épiscopale.

Mais l'abbé Schmidberger ne fait rien de tout cela : il appartient bien à la classe des « *mercenaires* » dénoncés par opposition au vrai pasteur par Notre Seigneur dans l'Evangile.

Les fidèles et les clercs pourront juger par eux-mêmes.

QUE FAIT AUJOURD'HUI L'ABBE SCHMIDBERGER A LA TETE DU DISTRICT D'ALLEMAGNE DE LA FSSPX ?

Nous savons par des sources autorisées que le Chapitre général a écarté l'abbé Schmidberger de la Direction de la FSSPX et qu'il est sorti du Chapitre en juillet 2006, simple prieur de Stuttgart.

Or dès la fin juillet 2006, au mépris des décisions du Chapitre, il parvenait à se faire nommer Supérieur du District d'Allemagne de la FSSPX.

Par quel tour de passe-passe, ce soudain retournement s'est-il opéré dans la quinzaine qui a suivi le Chapitre ?

**L'abbé Schmidberger, comme l'abbé Celier, sont-ils au-dessus du Chapitre général ?
Chapitre général défini par Mgr Lefebvre, et qui se réunit solennellement tous les 12 ans seulement ?**

Ils vont donc à l'encontre d'une instance dont les décisions, sont revêtues d'une suprême autorité.

Il existerait donc une instance décisionnelle **occulte** qui dirige la FSSPX et qui peut modifier à son gré les décisions du Chapitre général ?

C'est précisément cette instance occulte que nous avons désignée du nom d'« *Orchestre noir* » et dont nous avons fourni quelques noms (cf. Message VM³ sur cette question).

Le maintien de l'abbé Schmidberger dans le poste actuel, maintien parfaitement illégal autant qu'illégitime selon la décision du Chapitre de juillet 2006, en apporte la confirmation quotidienne.

AVANT LE MOTU PROPRIO NN CONDITIONNEMENT DES ABBES PROGRAMME PAR L'ORCHESTRE NOIR ?

Cette réunion fait suite à la session⁴ de l'*Orchestre noir* en Allemagne, le 23 février 2007, réunion de Mgr Williamson, de l'abbé Schmidberger et du réseau allemand, derrière le paravent d'une session d'étude de la musique classique.

Nous voyons que les décisions qui ont du être prises lors de la session musicale, **sont déjà mise en musique par l'abbé Schmidberger**, puisque moins de deux semaines plus tard, il a déjà asséné à ses collègues allemands de la Fraternité ces 9 heures de matraquage psychologique et de mise en condition à propos du *Motu Proprio* de son ami l'abbé apostat Ratzinger, qu'il annonce pour Pâques, exigeant des preuves d'enthousiasme à ce propos de la part de la totalité des prêtres du District d'Allemagne.

Avrillé porte désormais une responsabilité colossale et historique dans cette situation, par la pseudo-démonstration de validité du nouveau rite de consécration épiscopale qu'ils ont osé signer en novembre 2005.

APRES L'ALLEMAGNE, UNE SESSION PLENIERE DE MATRAQUAGE BIENTOT PREVUE EN FRANCE ?

Afin de relayer les mêmes messages, le même genre de réunion plénière de tous les prêtres ou les prieurs du District de France de la FSSPX ne devrait pas tarder à être organisée.

Bien « *briefé* » par le réseau des infiltrés de Suresnes, l'abbé de Cacqueray va-t-il à son tour instaurer lui aussi l'embargo sur toutes discussions au sein du District de France ?

Va-t-il à son tour exiger que les abbés « *fassent bloc* » derrière le gentil et « *courageux* » Ratzinger qui va bientôt promulguer son *Motu Proprio* (ou décret) avant Pâques ?

Va-t-il lui aussi se réfugier fallacieusement derrière le R.P. Heribert Jone pour justifier les réordinations pour « *motif psychologique* » dans la Fraternité ?

Où sont les études « cas par cas » de la FSSPX sur la validité des consécrations épiscopales conciliaires, exigées par l'article du Père Pierre-Marie de Novembre 2005 derrière lequel affectent de se réfugier les autorités ?

Pourquoi aucun évêque de la FSSPX ne répond-t-il pas à la lettre ouverte solennelle aux quatre évêques publiée depuis le 10 octobre 2006, soit depuis six mois (cf. référence en tête de ce message) ?

Quels sont les critères retenus par la FSSPX pour évaluer la validité sacramentelle des consécrations épiscopales conciliaires « au cas par cas » ?

Quels sont les noms des « évêques » conciliaires dont la FSSPX, après études sérieuses de leurs cas⁵, reconnaît que leurs consécrations épiscopales seraient sacramentellement invalides ou objectivement douteuses ?

³ http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-23-A-00-Orchestre_noir_de_la_FSSPX_V3.pdf

⁴ http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-23-A-00-Orchestre_noir_de_la_FSSPX_V3.pdf

⁵ **Ainsi que le recommande le P. Pierre-Marie dans son article de novembre 2005 du *Sel de la Terre*, alibi constamment cité en référence à propos de cette question gravissime par les autorités de la FSSPX.**

Quels sont les faux « prêtres » conciliaires qui tiendraient leur prétendue « prêtrise » catholique des mains de ces derniers ?

De tels faux « prêtres » conciliaires sont-ils en ce moment entraînés⁶ à l'usage du rite de la Messe de Saint Pie V dans les maisons de la Fraternité en France et dans le monde, et ceux-ci vont-ils bientôt administrer de faux sacrements aux fidèles innocents de la Tradition ?

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

⁶ Grâce au fameux *Kit DVD de la Messe de Saint Pie V* de l'abbé de La Roque (cf. messages VM précédents sur la question).